

■ **Fondation de prévoyance patronale de Beyeler & Cie SA**, à Genève (FOSC du 30.07.2001, p. 5843). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 24.09.2002, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal no 10148 du 30.09.2002
(00671758 / CH-660.0.061.945-6)